COMMUNIQUE DE PRESSE de la Conférence Interministérielle Santé publique et du Commissariat Corona au Gouvernement

18.3.2021

La Conférence Interministérielle Santé Publique confirme la poursuite de la campagne de vaccination avec le vaccin d'AstraZeneca après l'avis favorable du Conseil Supérieur de la Santé et de l'European Medicines Agency.

La Conférence interministérielle Santé publique (CIM) s'est réunie ce soir suite à l'avis de la Task Force Stratégie de vaccination et du Conseil Supérieur de la Santé suite à l'analyse de l'European Medicines Agency sur le vaccin de AstraZeneca.

Lundi dernier, sur avis du Conseil Supérieur de la Santé et de la Task Force Stratégie de vaccination, la Conférence interministérielle Santé publique a décidé de poursuivre la campagne de vaccination avec le vaccin AstraZeneca alors que plusieurs autres pays européens l'avaient suspendu. Le nombre de cas de "thrombose" (caillot de sang) chez les personnes vaccinées n'est pas supérieur à ceux observés dans la population générale non vaccinée. Cette conclusion a été tirée d'études cliniques à grande échelle, de l'expérience au Royaume-Uni avec 11 millions de personnes vaccinées et des rapports dont dispose l'AFMPS. En effet, les thromboses sont fréquentes, surtout avec l'âge. Les troubles de la coagulation sanguine sont également une complication fréquente de l'infection par la COVID-19 elle-même.

Ce qui était appelé "thrombose" semble être un terme générique pour toute une série de manifestations pathologiques, y compris un certain nombre de manifestations très rares, comme l'association de thromboses et de thrombocytopénie (faible taux de plaquettes sanguines).

Le comité de sécurité de l'EMA a rendu compte aujourd'hui de son analyse approfondie des cas signalés. Tout d'abord, ils concluent que rien n'indique qu'il y ait un problème de qualité des vaccins ou qu'il y ait un lien avec certains "lots".

D'un point de vue scientifique, il n'existe donc aucun lien entre la vaccination et un risque accru de thrombose.

Parmi les rares cas de thrombose et de faible taux de plaquettes, la plupart se situaient dans la tranche d'âge des moins de 55 ans et étaient principalement des femmes. La plupart de ces cas sont survenus dans les 14 jours suivant la vaccination. Cela mérite une analyse et un suivi plus approfondis. Sept cas de "coagulation intravasculaire diffuse" et 18 cas de "thrombose du sinus veineux cérébral" ont été enregistrés en Europe et au Royaume-Uni, où 20 millions de personnes ont été vaccinées au total. Sur ces 25 cas, neuf sont décédés. Un lien de causalité n'a pas encore été démontré.

La Task Force prend acte des conclusions de l'EMA. Ces conclusions attestent du bienfondé des recommandations que les experts avaient faites et les décisions politiques de maintenir l'utilisation de l'AstraZeneca. La Task Force entend poursuivre avec la même vigilance scientifique et médicale la

campagne de vaccination en cours. A ce titre, elle rappelle aux personnes vaccinées ainsi qu'à leur médecin l'importance de continuer à signaler les effets indésirables, et ce pour tous les vaccins.
A l'heure où l'on assiste à une augmentation des cas d'infection a là COVID-19, il est impératif qu'un maximum de citoyens se fassent vacciner. La vaccination est le seul et unique moyen de retrouver, tous ensemble, une vie normale. C'est un objectif auquel tous les acteurs de la société doivent impérativement œuvrer.

Le Conseil Supérieur de la Santé souscrit à ces conclusions. Une large communication aux prestataires de soins et au grand public sur ces conclusions scientifiques du comité de sécurité de l'EMA est d'une importance majeure dans les jours et les semaines à venir.

La CIM suit l'avis de la Task Force et du Conseil Supérieur de la Santé de poursuivre la campagne de vaccination et en particulier l'utilisation du vaccin AstraZeneca. Le suivi et l'analyse de tous les cas rapportés dans le cadre de la pharmacovigilance se poursuivront en étroite collaboration avec l'EMA. En outre, il convient en effet d'accorder une grande attention à une communication transparente avec les prestataires de soins de santé, les centres de vaccination et le grand public.

Les conclusions de l'EMA peuvent être consultées sur le site :
https://www.ema.europa.eu/en/news/covid-19-vaccine-astrazeneca-benefits-still-outweigh-risks-despite-possible-link-rare-blood-clots

Ce communiqué de presse est rédigé conjointement au nom des ministres formant la Conférence interministérielle Santé publique :

- Wouter Beke - Gouvernement flamand, président CIM
- Frank Vandenbroucke - Gouvernement fédéral
- Christie Morreale - Gouvernement wallon
- Valérie Glatigny - Gouvernement de la Communauté française
- Bénédicte Linard - Gouvernement de la Communauté française
- Alain Maron - Commission communautaire commune et Commission communautaire française
- Elke Van den Brandt - Commission communautaire commune et Commission communautaire flamande
- Antonios Antoniadis - Gouvernement de la Communauté germanophone

et Pedro Facon, Commissaire Corona au Gouvernement.

La Conférence Interministérielle Santé Publique est organisée et soutenue par la DG Soins de Santé du SPF SPSCAE.